

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet parcours kayak au Port.

Date : Sun, 09 May 2021 10:24:19 +0200

Pour : pref-enquetes-consultations-publiques@vosges.gouv.fr
consultations-publiques@vosges.gouv.fr

[<pref-enquetes-consultations-publiques@vosges.gouv.fr>](mailto:pref-enquetes-consultations-publiques@vosges.gouv.fr)

Messieurs

Mesdames.

Le projet cité en objet est totalement à contre courant de ce que la Municipalité et la CA font paraître dans les infos locales (VIVRE À ÉPINAL). Ce projet est une ineptie

écologique et économique. Comment oser bétonner et créer de la nuisance sonore puisque les pompes vont générer 80 décibels ou plus ??? cet espace chéri de tous les, spinaliens et autres visiteurs. Et pour couronner le tout lors des activités

kayak les entrées seront payantes....

Peut être savez vous également qu'un

certain nombre de kayakistes locaux sont opposés à ce projet. Peut être vous le diront ils ?

D'autre part vous n'êtes pas sans ignorer que le coût prévu sera immanquablement majoré. Nous avons déjà vu le cas pour le centre hospitalier.

Renoncez à ce projet déplacé polluant irrespectueux des citoyens spaliens qui paient leurs impôts et taxes.

L'argent public ne doit pas être gaspillé, dilapidé sans

l'accord des citoyens concernés.

Croyez Mesdames Monsieur à l'expression de

mes sentiments distingués.

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Bassin d'eaux vives à EPINAL

Date : Sun, 9 May 2021 12:58:36 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

à l'attention des Responsables du projet de bassin d'eaux vives au Port d'EPINAL

Nous sommes riverains et nous prenons conscience de ce projet pharaonique qui devrait s'imposer comme une verrue dans la belle image d'Épinal ! Argent mal placé dans tous les sens du terme. Autant dire gaspillé, et au mauvais endroit, sans prise en compte des conséquences environnementales (bruit, fréquentation épuisante et polluante au cœur de ville) ! Ce quartier agréable et privilégié va tourner au cauchemar ! Ce bassin d'eaux vives au port d'Épinal n'a rien de naturel à exploiter, c'est une attraction complètement artificielle qui s'impose dans un cadre que tous aiment, apprécient et partagent, une réussite du passé, pour en faire aujourd'hui une distraction spécialisée, envahissante, coûteuse... Rien de positif pour nous les habitants ! Entendez-nous !

Sujet : [INTERNET] opposition bassin d'eaux vives Epinal

Date : Sun, 9 May 2021 20:15:13 +0200

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite vous faire part de mon opposition à l'installation du stade d'eaux vives à Epinal, ce projet me semble beaucoup trop ambitieux pour la ville et défigurera le site du Port.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] enquête publique, parc d'eaux vives à Epinal

Date : Sun, 9 May 2021 18:20:21 +0000

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr <pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr>

bonjour

Je tiens à affirmer mon opposition à ce projet. Même si on ne peut nier un côté ludique, ce seul point positif ne suffit pas à contrebalancer les points négatifs suivants:

- du point de vue de l'usage : ce projet de très grande ampleur ne peut se justifier pour quelques clubs de canoë-kayak qui peuvent se satisfaire des aménagements actuels. Par ailleurs il fut évoquer une utilisation aux JO 2024. Elle est très hypothétique (est-elle encore d'actualité?) et quoi qu'il en soit serait très ponctuelle.
- du point de vue financier : le coût d'investissement est faramineux, le coût de fonctionnement l'est encore plus. Pour l'investissement, si des subventions devaient être versées, elles n'en demeureraient pas moins de l'argent public.
- du point de vue écologique (1) : le dossier d'incidence indique que les impacts sont faibles. On peut raisonnablement en douter. Comment les impacts de tels volumes pompés pourraient-ils être faibles ? Que se passera t'il en période d'étiage ? Une interdiction de pomper serait légitime. On se retrouverait donc dans la situation du parc d'eaux vives actuel auquel le reproche est fait de ne pas fonctionner quand le débit est trop faible
- du point de vue écologique (2) : la consommation électrique serait énorme
- du point de vue de la cohérence des politiques portées par la collectivité. L'agglomération a pour objectif de devenir un territoire à énergie positive et parallèlement, il est prévu un aménagement dont le fonctionnement dépensera une énorme quantité d'énergie.

cordialement

Sujet : [INTERNET] parc d'eaux vives à Epinal

Date : Sun, 9 May 2021 18:28:27 +0000

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr <pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr>

bonjour

je suis Martin, j'ai 10 ans et je suis écolier à Epinal. Je suis contre ce projet pour deux raisons:

- je pense qu'il va faire du bruit et que cela dérangera les gens
- il y aura une très forte consommation d'électricité

Autant aller faire du kayak sur la Moselle comme maintenant où il y aura autant de courant sans pollution

je vous remercie de prendre mon avis en compte

au revoir

Sujet : [INTERNET] Avis sur le parcours d'eau vive d'EPINAL

Date : Sun, 9 May 2021 20:19:05 +0000 (UTC)

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr <pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr>

Je suis opposé à la création du parcours d'eau vive à Epinal pour les raisons suivantes:

-il "privatise" par un accès payant un espace "naturel" accessible et fréquenté par tous

-Il aura un impact sur l'écologie de la rivière (prélèvement d'eau, travaux d'aménagements dans la rivière)

-Il bétonne un espace naturel en l'artificialisant

-il est énergivore ,et constitue l'antithèse des aménagements conforme à la préservation de l'environnement

-Sa rentabilité est tout à fait douteuse car l'ouverture au public se fera de juin à septembre, c'est à dite quand le niveau de la Moselle est au plus bas(danger pour la Moselle: fermeture du site)

-Rentabilité douteuse car les pompiers et le club de Kayak ne paieront pas l'accès d'un site qu'ils ont financés directement et indirectement.

-rentabilité douteuse car il faudra des dizaines de milliers de clients pour rentabiliser le site en fonctionnement ce qui est un mirage au regard de la population du bassin d'habitat et des capacités de parking, et de la fréquentation touristique actuelle
-ce projet est une appropriation d'énormément d'argent publique et d'un espace public au profit de quelques uns (hôteliers ,licenciés de kayak)
-Pourquoi les communes de l'agglomération en dehors d'Epinal paieraient pour une structure qui ne prodiguera aucun retour?

Sujet : [INTERNET] Bassin artificiel pour kayak sur le parc du port d'Epinal

Date : Sun, 9 May 2021 20:58:10 +0000

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr <pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr>

Je refuse le projet de bassin artificiel

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] EAUX VIVES

Date : Sun, 9 May 2021 13:08:42 +0000

Pour : pref-environnement@vosges.gouv.fr <pref-environnement@vosges.gouv.fr>

Avis très défavorable.

Nuisances pour la population, pendant la période des travaux puis après : un magnifique site très bien aménagé sera massacré par du béton ; sa fréquentation n'aura plus aucun intérêt à cause du bruit et de l'affluence des voitures.

Coût récurrent pour la collectivité : énergie électrique et entretien des équipements, pour un montant annuel d'un million d'euros, avec aucune chance d'équilibrer ces dépenses par des recettes suffisantes.

Les 6 millions d'euros dépensés dans ce projet archaïque seraient mieux utilisés ailleurs, par exemple pour construire un plan de circulation favorisant les mobilités douces (vélo, marche) sur l'agglomération, pour faire d'Epinal et des communes avoisinantes des cités vertes et attractives ?

Comment en est-on encore là, à l'heure du réchauffement climatique, avec les problèmes d'énergie et de sécheresse estivale – voir le niveau de la Moselle au cours des 3 derniers étés-, comment peut-on encore promouvoir de telles aberrations ?

XERTIGNY , le 8 mai 2021

Bonjour,

Par la présente, je souhaite exprimer mon désaccord le plus total sur la réalisation du projet de bassin d'eau vive envisagé à Épinal.

En effet, gaspiller plusieurs millions d'euros dans la confection d'une rigole en béton de 250m de long sur 10m de large, me semble une gabegie indécente dans le contexte de crise actuel. Cinq millions d'euros ! Si cela suffit ? Car on entend déjà dire qu'on a oublié de chiffrer ceci et cela.

De plus, à l'heure où le SCOT nous invite à devenir un territoire à énergie positive pour 2050, est-il utile d'inscrire ce projet hautement énergivore, dont le coût de consommation électrique est d'ores et déjà évalué à 90 000 €/ an ? Est-il cohérent d'inciter d'un côté les foyers à adhérer à une politique d'austérité, en les invitant à devenir des « familles à énergie positive »... Pour d'un autre côté, montrer un exemple aussi contradictoire que dispendieux !

A l'heure où le SCOT (toujours lui) nous invite à construire dans notre jardin avec un sympathique projet BIMBY, dans l'optique d'éviter au maximum de bétonner les espaces verts. Que vient faire cette « goulotte en béton » qui va amputer l'espace d'un parc très prisé par les Spinaliens, très fréquenté par les familles, les clubs sportifs, les handicapés... Qui ne seront très probablement pas le public usager de ce type d'attraction, et qui de se fait, vont se retrouver lésés.

Sans compter qu'avec 80 décibels annoncés pour la station de pompage, la promenade détente et le pique nique sur place perdent tout attrait... J'ai également une pensée solidaire pour les riverains, qui ont avoir à endurer cela, en plus des piaillements des usagers du Bassin, et l'encombrement des parkings, quand le bassin sera fréquenté !

LE SEUIL DE RISQUE POUR L'AUDITION : 80 DB(A)

Il s'agit d'une valeur importante qui sert de base à la réglementation « bruit au travail ». A partir de ce seuil, l'employeur se doit d'apporter une information sur les risques auditifs encourus, de proposer un contrôle de l'audition (facultatif) et de mettre à disposition de ses salariés des protections auditives adaptées. A partir de 80 dB(A), la durée d'exposition à la source de bruit est un facteur important de risque. Toujours selon la réglementation « bruit au travail », lorsque le salarié est exposé à un niveau de 85 dB(A) sur une période de 8h, le port de protections auditives est obligatoire.

Source BRUITPARIF

Par chance, notre belle Moselle se trouve dans les Vosges (et non en région méditerranéenne. On peut donc prévoir que durant six mois de l'année le bassin sera très peu fréquenté ... Et que durant les six mois restants... Quid de la rentabilité d'un tel investissement ? Les estimations semblent avoir été faites à partir de réalisations bénéficiant de climats très différents du nôtre...

Pour son acceptabilité, les arguments mis en avant sont l'entraînement sportif, voire de sportifs de haut niveau, et l'exercice d'équipes de sauvetage. Pour les premiers 250 m de « pataugeoire » risque de paraître bien mesquin, et pour les autres tellement décalé du terrain que cela n'apportera pas les bénéfices escomptés. Par contre les charges seront un poids bien réel à supporter par toute la communauté.

Je ne parlerai pas des répercussions écologiques, car c'est une affaire de spécialiste, et laisserai à d'autres le soin de s'exprimer sur le sujet. Mais je ne comprends pas qu'avec toutes les recommandations faites par des organismes (comme l'ONEMA) un tel projet puisse voir le jour.

Recevez mes plus respectueuses salutations.

CONTRIBUTION A L'ENQUETE PUBLIQUE DU BASSIN D'EAUX VIVES D'EPINAL

Le bassin d'eaux vives aurait pu s'inscrire dans le cadre d'une société prospère, égoïste, qui ne se préoccupe pas des problèmes environnementaux ni des générations futures.

Aujourd'hui les thèmes : sobriété, biodiversité, solidarité sont plus d'actualité que jamais.

Tout cela aggravé par la crise sanitaire que nous traversons doit nous enjoindre à mûre réflexion. Crise qui va être suivie d'une autre, économique. Il va falloir payer la facture du « covid ».

Il est clair que les ménages et les collectivités devront faire des coupes sombres dans leur budget dans les prochaines années. Il me semble bien que les activités liées au tourisme seront impactées en premières lignes par ces restrictions.

A ces divers titres je pense qu'engager la communauté d'agglomération d'Epinal dans des dépenses fastueuses pour le bassin d'eaux vives n'est pas du tout une priorité d'autant plus que les frais de fonctionnement de cette installation sont importants. D'ailleurs dans le dossier d'enquête d'utilité publique, je ne trouve pas de budget prévisionnel. Comment pouvez-vous demander l'avis des citoyens sans nous donner les résultats d'une étude de marché, sans comptes d'exploitation et bilan prévisionnels détaillés.

Je me permets de rappeler que les subventions, quel qu'elles soient, sont au final toujours payées par les contribuables vosgiens, français ou européens.

En conclusion : je suis complètement hostile à ce projet.